ITI FEDER 2021-2027

⇒ Étapes pour déposer un projet aux APPELS À PROJETS ITI FEDER métropolitain

En savoir plus

Appels à projets ITI Feder métropolitain : Wilfried GUILBAUD
02.99.86.61.62 - w.guilbaud@rennesmetropole.fr
dircove@rennesmetropole.fr

Liens utiles

- Espace ITI FEDER (Rennes Métropole)
- Page Europe
- Kit de communication
- Plateforme AIDEN + Guide saisie

J'AI UN PROJET !

sur une des thématiques suivantes :

1 - **Biodiversité**
2 - **ENR**
3 - **Numérique responsable**
4 - **Mobilité durable ***
(Pas d'AAP - projets internes uniquement)

www.metropole.rennes.fr
(partenariats financiers)

Diffusion annuelle

1 - AAP Biodiversité
- Seuil minimimum FEDER : 50 000 €
- Taux cofinancement : 60 %

2 - AAP Energies Renouvelables - ENR
⇒ **PRODUCTION**
- Seuil minimum FEDER : 100 000 €
- Taux cofinancement : 40 %

⇒ **ANIMATION**
- Seuil minimum FEDER : 50 000 €
- Taux cofinancement : 60 %

3 - AAP Numérique
- Seuil minimimum FEDER : ??
- Taux cofinancement : 60 %

4 - Mobilité durable *
⇒ Pas d'AAP

(Projets internes uniquement)

JE RÉPONDS À UN AAP THÉMATIQUE

auprès de Rennes Métropole / DIRCOVE

(étude de l'éligibilité de mon projet)

⇒ JE COMPLÈTE LE FORMULAIRE
(lien de téléchargement) :
- Biodiversité
- Energies Renouvelables - ENR
- Numérique

⇒ JE L'ENVOIE À dircove@rennesmetropole.fr

1ère pré-selection par RENNES MÉTROPOLE / DIRCOVE
selon les critères de l'AAP

Confirmation non éligibilité par retour mail (DIRCOVE)

Dossier pré-validé

JE DÉPOSE MON DOSSIER SUR LA PLATEFORME AIDEN

Lien plateforme AIDEN

3 mois maximum pour finaliser mon dossier

1 - Avis préalable RENNES MÉTROPOLE / DIRCOVE
2 - Avis recevabilité RÉGION BRETAGNE

Confirmation non éligibilité sur mon compte AIDEN

Analyse du projet
Cotation selon grilles techniques
(instruction Rennes Métropole)

MON DOSSIER EST PRÉSENTÉ EN COMITÉ DE SÉLECTION

⇒ Convocation transmise par mail (audition possible)
- Composition du comité de sélection -

⇒ Je reçois un courrier de notification de la décision
- **Favorable** (avec montant attribué)
- **Défavorable** (avec motifs de refus)

Confirmation non éligibilité
sur plateforme AIDEN

J'ACTUALISE MON DOSSIER
(justificatifs, plan de financement...)
Instruction région

Passage en Commission Régionale de Programmation Européenne (CRPE)

MON DOSSIER EST PRÉSENTÉ EN CRPE / RÉGION

(Comité Régional de Programmation des Projets Européens)

⇒ Je reçois la décision finale de la CRPE
- **Favorable**
- **Défavorable**

- Point d'information en CRPE
- **Clôture du dossier** sur plateforme AIDEN

Réception décision attributive d'aide
sur plateforme AIDEN

JE SIGNE LA CONVENTION ITI FEDER
avec la Région Bretagne

JE DEMANDE MON PAIEMENT SUR AIDEN

(selon les délais indiqués dans la convention)

En cliquant sur "transmettre"

Envoi pièces complémentaires si nécessaire
Visite sur place (si projet d'investissement)

Versement des crédits ITI FEDER

JE VALORISE MON PROJET
Kit de communication
Bénéficiaire fonds européens, ce kit pratique a pour but de vous aider à respecter vos obligations de publicité et de vous accompagner dans vos actions de communication (logo, mentions description du projet...).

J'ARCHIVE MON DOSSIER
pendant 10 ans
(AUDIT possible)